

Image not found or type unknown



Inspection du travail et chomage

Par **grimal**, le **12/06/2013** à **19:56**

bonjour,

je suis actuellement en 2eme année d'auto entrepreneur, j'ai des fin de droits de chomage en ASS env 420euros/mois.Ce mois ci pole emploi me verse 79 euros ... après 3 visites du pourquoi, motif: changement d'adresse qui est la meme depuis 10 ans !!!et à la 3eme visite motif: mon dossier est envoyé à l'inspection du travail qui doit donner son accord pour que pole emploi me verse mon chomage!!! nouvelle loi? éclairez moi svp
salutations